

## Informations de base

CNS - Procédure de consultation  
Décision

[2006/0814\(CNS\)](#)

Procédure terminée

Tribunal de première instance, art. 35 Règlement de procédure: inclusion du bulgare et du roumain parmi les langues de procédure

Sujet

8.40.04 Cour de justice, Tribunal de première instance